



# Conseil d'administration

348<sup>e</sup> session, Genève, 17 juin 2023

## Section institutionnelle

INS

**Date:** 30 mai 2023

**Original:** espagnol

Cinquième question à l'ordre du jour

## Rapport du Directeur général

### Nécrologie

1. C'est avec une profonde tristesse que le Directeur général informe le Conseil d'administration du décès d'Alberto Echavarría, membre employeur du Conseil d'administration, survenu le 11 mai 2023.
2. M. Echavarría, de nationalité colombienne, était avocat et expert financier. Pendant plus de trente ans, il a été le vice-président responsable des questions juridiques de l'Association nationale des entrepreneurs de Colombie (ANDI). Il a également travaillé, en tant qu'indépendant et au sein de plusieurs entreprises, dans le secteur financier colombien. Il a enseigné dans plusieurs universités, donné des conférences aux niveaux national et international et écrit de nombreux articles sur des sujets juridiques, qui ont été publiés dans des revues spécialisées de Colombie.
3. Sur la scène internationale du monde du travail, M. Echavarría a occupé, pendant plusieurs décennies, les fonctions les plus importantes auxquelles un représentant des employeurs puisse aspirer. Au sein du Conseil d'administration du BIT, il a été membre employeur suppléant et adjoint entre 1999 et 2014, puis membre titulaire de 2014 à son décès. Il a également siégé au Comité de la liberté syndicale à partir de 2008 et en a été le vice-président employeur depuis 2017 jusqu'à son décès. Pendant plusieurs années, M. Echavarría a participé activement aux travaux de la Commission de l'application des normes. En outre, à la 105<sup>e</sup> session (2016) de la Conférence internationale du Travail, il a occupé les fonctions de vice-président employeur de la Conférence. Il a aussi fait partie du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes dès la mise en place de celui-ci, en 2015, et a joué le rôle fondamental de porte-parole du groupe des employeurs et de vice-président employeur aux deux premières réunions dudit groupe, en 2016. M. Echavarría a ensuite participé avec dynamisme aux cinq réunions suivantes, de 2017 à 2022. Fervent défenseur des employeurs,

M. Echavarría a aidé au développement de la politique normative de l'OIT et contribué à faire en sorte que l'Organisation soit dotée d'un corpus normatif pertinent et à jour. Il a été porte-parole de l'Organisation internationale des employeurs et membre du bureau du Réseau mondial pour l'apprentissage. M. Echavarría a également été membre du conseil d'administration de sociétés publiques et privées de Colombie et a siégé à la Chambre de révision du Tribunal disciplinaire du marché des valeurs de son pays.

4. Les personnes qui ont eu le privilège de travailler avec M. Echavarría garderont, avec affection et respect, le souvenir d'un collègue qui inspirait confiance et sérénité. Il avait une grande capacité à analyser des situations complexes et à proposer des solutions positives pour tous les acteurs du monde du travail. Une de ses plus grandes qualités était sa capacité à comprendre le contexte et à faire passer les valeurs des pays avant tout autre intérêt. Il transmettait ses connaissances sans réserve et veillait à la qualité de son travail en se formant et s'informant de façon continue. Au-delà des discours, il a toujours considéré le dialogue social comme le véritable moyen de renforcer les démocraties nationales. La communauté internationale regrettera sa présence, qui continuera sans aucun doute d'inspirer tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu la chance de travailler avec lui.

## ► **Projet de décision**

---

5. **Le Conseil d'administration rend hommage à la mémoire d'Alberto Echavarría et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille et à l'Organisation internationale des employeurs (OIE).**